



SSA

BREVET NATIONAL DE SURVEILLANCE SAUVETAGE AQUATIQUE

FORMATION :

Du au Lieu :

Important : écrire de façon lisible en majuscule. Merci

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :
PRENOM : SEXE :
NE(e) LE : A : N° Département :
ADRESSE :
ADRESSE E-MAIL :
TELEPHONE DOMICILE : PORTABLE :
PROFESSION :
DATE OBTENTION PSE1 : N° ORGANISME
DATE OBTENTION PSE2 : N° ORGANISME

Autorisation Parentale obligatoire pour les Mineurs

Je soussigné(e)
Représentant légal de
Autorise ce(tte) dernier(e) à s'inscrire et à participer à la session de BNSSA organisée par le Comité Départemental
des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne, qui se déroulera à : du au
Fait à le :

SIGNATURE*

Pièces à joindre impérativement au dossier :

Voir la liste page suivante

DATE : le SIGNATURE* (obligatoire) :



FEDERATION DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE
Créatrice du secourisme en France en 1892, reconnue d'utilité publique en 1898-S.A.G 8898

Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne

BP 50078 - 91540 Mennecy Cedex

☎ : 06 03 26 29 08 Email : waltercroixblanche@orange.fr Site : www.croixblanche91.org/

SIRET 482 971 470 00018 code APE 8559B

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 05970 91 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

ANNEXE 1

Pièces à joindre impérativement au dossier :

- La présente fiche d'inscription complétée.
- La Photocopie Recto/verso (lisible) d'une pièce d'identité (Pour les mineurs pièce d'identité du représentant légal).
- La Photocopie du **PSE1** (Premiers secours en Equipe de niveau1) ou d'un diplôme équivalent.
- La Photocopie du **PSE2** (Premiers secours en Equipe de niveau2) ou d'un diplôme équivalent.
- L'attestation de formation continue PSE2 en cours de validité à la date de l'examen.
- L'original du certificat médical (de moins de trois mois à la date de l'examen) attestant l'acuité visuelle et auditive, l'aptitude à la natation. (modèle officiel), doit contenir le nom, prénom du médecin, son tampon et la date lisible.
- Pour les mineurs émancipés fournir une preuve d'émancipation (par exemple décision de justice)
- Pour les candidatures isolées fournir une attestation de formation délivrée par un organisme de formation agréé.